



Savanes Infos

Former - Informer - Faire des Citoyens

Cinquième Année
N° 024 – Janvier - Février 2019

Bimestriel d'Info de GEME-SA pour la Promotion de la Communication et du genre pour un Développement Durable

Dans ce numéro

- P.2 GESTION DES ESPACES ET DES RESSOURCES
- P.3 CELEBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
- P.4 ATELIER DE FORMULATION ET DE VALIDATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE DAPAONG
- P.5 LE GOUVERNEMENT S'EST REUNI EN CONSEIL A KANTE
- P.7 NOUVEAU GOUVERNEMENT TOGOLAIS
- P.8 LA NOUVELLE ASSEMBLEE NATIONALE DE LA IVE REPUBLIQUE
- P.9 AMELIORER LE COUVERT VEGETAL TOGOLAIS

FORMATION PERMANENTE : ATELIER DE REFORMULATION DU PLAN STRATEGIQUE DE GEME-SA

L'association « Gens des Médias de la Région des Savanes » (GEME-SA) veut mettre en route un nouveau plan stratégique pour mieux organiser et suivre ses actions et activités dans la région des Savanes. Le nouveau plan stratégique de 2019 à 2023, soit 5 ans d'efforts à déployer par les uns et les autres. En ce sens des séances de formation sont organisées à l'endroit des membres de la Direction Exécutive et du Conseil d'Administration avec l'appui du Consultant commis par le Groupe ASTM, Mr. Detchinli Kodjovi.

Les premières séances ont eu lieu en décembre 2018 et ont permis de mieux cadrer la problématique du Plan stratégique (Voir Savane Infos n° 022-023). Les deuxième séances ont eu lieu les 29, 30 janvier et 6 février 2019.

Au cours de ces séances les participants ont eu à réfléchir sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM) qui se présentent à GEME-SA. Cette étape a permis de définir la vision, la mission, les valeurs et les objectifs de GEME-SA et de mieux déterminer et préciser les contours des partenariats à avoir et à entretenir. Cela a, particulièrement, permis de mieux cerner les quatre axes/orientations de l'association et les défis auxquels elle doit pouvoir faire face.

Il a été développé l'importance de la communication dans un plan stratégique en vue de faciliter la réalisation des objectifs fixés aux activités à mener. Il a été recommandé d'avoir un plan de communication, une stratégie de communication, le tout défini et bien moulé dans une politique de communication.

L'objectif visé à travers la rencontre avec les Consultants a été de permettre aux participants d'avoir un plan stratégique efficace et cohérent. Mais aussi d'avoir des idées précises sur ce qu'il faut faire et comment et pour quels résultats.

L'aspect du plan basé sur les valeurs a été bien débattu du fait de la complexité même de ce concept de « valeurs ». Comment évaluer les valeurs ? Comment en fixer les critères d'évaluation ? Comment s'assurer que les critères d'appréciation sont bien définis ?

Il y a eu de véritables échanges entre les participants et le Consultant. L'on est déjà rassuré que GEME-SA aura un plan stratégique prometteur. Les participants se sont sentis mieux instruits pour bien respecter l'allure du plan stratégique de GEME-SA.

Savanes Infos

B.P. 323 – DAPAONG - TOGO
Tel : 92 91 09 17

Mail : chargedecommunicationgemesa@yahoo.fr

Directrice de la Publication
Séraphine Y. LAMBONI
Tel : 90 93 61 77

Coordinateur de la Rédaction
Faustin Alagra BEDA
91 34 79 51

Rédacteurs

BONNE ANNEE 2019

GESTION DES ESPACES ET DES RESSOURCES : DES DELEGUES DES CANTONS DE SISSIAK ET DE DOUKPERGOU ONT ÉTÉ FORMES

Un atelier de formation sur la «Gestion Territoriale des Espaces et des Ressources» (GESTER) a réuni les 4 et 5 février à Tandjouaré, des chefs traditionnels, des responsables des comités et associations de développement des cantons de Sissiak et de Doukpergou. Cet atelier est organisé par l'ONG INADES-Formation, dans le cadre du

projet « Projet d'appui à la transition agroécologique des exploitations agricoles familiales pour une amélioration du niveau de souveraineté alimentaire et des revenus des producteurs des cantons de Sissiak et Doukpergou dans la Région des Savanes ».

Une trentaine de délégués venus de ces deux cantons ont participé à l'atelier. Il s'est agi d'amener ces acteurs de gestion cantonale à s'approprier les cadres politique, juridique et institutionnel de gestion de l'environnement au Togo. Les participants se sont initiés aux outils, aux approches et à la gestion des ressources naturelles dans le contexte de la décentralisation au Togo. Cela s'inscrit aussi dans la dynamique du partenariat entre les différents acteurs locaux.

Le Chef du Projet, Djaname Lengue, a indiqué que ce projet est une résultante de la mise en œuvre du « Programme National d'Actions Décentralisées de gestion de l'Environnement » (PNADE) au Togo. Ce Programme est financé par l'Union Européenne (UE). Le projet a pour ambition de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population, à l'assainissement de l'environnement et des ressources naturelles dans les cantons de Sissiak et de Doukpergou. Il est prévu au programme des activités telles que: la mise en pratique des champs-écoles, la protection des sols associée aux cultures, etc.

Les participants, à la fin, ont bien apprécié les acquis de l'atelier et ont promis de partager ces acquis avec les autres afin de promouvoir et favoriser le développement dans leur canton et de la préfecture. Ils ont également souhaité que ces genres d'ateliers soient souvent organisés pour atteindre toute la population.

Le Directeur régional de l'Environnement et des Ressources forestières de la région des Savanes, Laré Palamangue, a félicité INADES-Formation pour son initiative qui vient renfor-



Une vue des participants

cer les efforts déployés sur le terrain dans la lutte contre les effets des changements climatiques. Il a invité les divers acteurs à tout faire pour la mise en application effectivement des acquis de la formation.

Le Secrétaire général de la préfecture de Tandjouaré, Danmielou Baka a exhorté les acteurs à adopter de nouveaux comportements afin de freiner les effets des changements climatiques qui sont en réalité les résultats des actions et activités de l'homme sur l'environnement. Il a insisté particulièrement sur la nécessité pour les participants de restituer auprès de la population les acquis de la formation. Cela pourra faciliter la maîtrise des enseignements et favoriser l'atteinte des objectifs visés.

L'association GEME-SA a pris part à l'atelier en tant que partenaire d'INADES-Formation Togo. **Faustin A. BEDA**

NOUVELLE ANNEE : GRACE PRESIDENTIELLE ACCORDEE AUX DETENUS

Dans l'élan de la nouvelle année 2019, le Président de la République a accordé, le 03 janvier, sa grâce à certains citoyens qui étaient en conflit avec la loi. A cet effet 454 prisonniers ont recouvré la liberté et rejoint leur famille .

Pour la région des Savanes particulièrement 35 personnes sont du groupe.

Dans l'ensemble, on a : **Dapaong = 26 ; Mango = 09 ;** Kantè = 06 ; Kara = 13 ; Bassar = 15 ; Sokodé = 35 ; Atakpamé = 35 ; Notsè = 13 ; Tsévié = 20 ; Lomé = 177 ; Kpalimé = 58 ; Aného = 39 ; Vogon = 08.

« **SAVANES INFOS** » remercie le Président de la République pour ce geste et lui suggère de penser déjà à ceux qui pourraient être graciés à l'occasion du 27 avril, le 59^e anniversaire de l'accession du Togo à l'Indépendance.

RÉGION DES SAVANES : CELEBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



Une photo de famille

Dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la Société civile (JNSC) togolaise, Edition 2019, les Organisations de la Société civile (OSC) de la région des Savanes ont organisé, le 18 février au Centre Communautaire de Dapaong, une conférence-débats. Le message principal « Unissons nos énergies pour une société civile forte au service des droits humains pour un Togo inclusif ».

Les débats ont porté sur divers thèmes en lien avec le contexte de la célébration JNSC : « Quelle contribution des OSC au développement de la région des Savanes » ; « quelle est la participation de la femme au développement local » ; « L'état des droits humains dans la région des Savanes » ; « La promotion de l'agriculture durable et la protection de l'environnement ». La célébration nationale de cette journée qui va du 18 au 23 février bénéficie de l'appui financier et technique du Programme de Consolidation de l'État de droit et du Monde Associatif (ProCEMA), un volet des activités de l'Union Européenne à l'endroit de la Société civile Togolaise (SCT).

Pourquoi une Journée Nationale de la Société Civile ?

Elle se fixe pour objectif de permettre la visibilité sur les actions des OSC et concourt en cela à offrir une meilleure ouverture sur ces acteurs sociaux. Elle a été célébrée pour la première fois au Togo en janvier 2016 avec l'appui du Programme d'appui à la Société civile et à la réconciliation nationale (PASCRENA). Le ProCEMA voudrait continuer la célébration de cette journée au cours de la durée de ce projet sur un mode décentralisé et pluri-partenaire. La journée ne saurait donc se limiter à la seule capitale Lomé. Elle est ouverte à tous les acteurs de la société civile, dans leur diversité et pose l'exigence de la mobilisation de différents partenaires.

Pour cette année 2019, la célébration se fixe sur l'organisation d'un symposium à Kara. Le ProCEMA donne l'opportunité à chaque région de soumettre un projet d'activités. C'est dans ce sens que la présente action est proposée par les OSC de la région des Savanes.

À Dapaong la célébration a été marquée par une conférence – débat mais aussi un exposé-dégustation des mets de la région des Savanes. Cela a été précédé des moments de cultes à l'église et à la mosquée et d'émission débat à la radio. Au cours de la célébration il y a eu diverses interventions notamment celles de la Présidente du Conseil d'Administration de la FODES; le Coordonnateur de la FODES, du ProCEMA et du préfet.

Quelques interventions :

Dans son mot de circonstance, Mme Séraphine LAMBONI (Présidente du Conseil d'Administration de la FODES), a souhaité ses cordiales salutations et ses remerciements à tous les participants pour avoir répondu massivement à l'invitation. Pour elle, grande est sa joie de voir célébrer pour la première fois, la journée nationale de la société civile ici dans notre région. Ceci, grâce aux efforts des uns et des autres et à l'appui du Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif (ProCEMA). Ensuite, elle a placé la journée dans son contexte et à rappeler le pourquoi de cette célébration à l'endroit des OSC. C'est dans cet esprit que la FODES mais aussi le REFED pour être assez inclusifs ont pris l'initiative d'organiser sous le coaching du ProCEMA la présente activité en cette date ici dans la région des savanes au profit de leurs membres, les membres de la FONGTO, de l'UONGTO, et les représentants des services déconcentrés. Pour terminer, elle a invité les participants à une participation active et intégrée pour la réussite de l'initiative.

Pour le Coordinateur de la FODES, Augustin Bangbar, la célébration de la journée de la Société civile est une occasion aux OSC pour montrer l'importance de leur rôle dans la société pour le développement et le bien-être de la population. Il a encouragé les OSC à s'appliquer davantage à leur travail.

Monsieur Henry Valet, le Coordinateur du ProCEMA, a expliqué le rôle que joue son Programme dans les diverses actions des OSC. Il renforce particulièrement les compétences et les capacités de gestion des OSC togolaises pour qu'elles soient plus performantes et plus visibles sur le terrain.

Le préfet de Tône, Tchimbijandja Yendoukoa Douli Christophe a félicité les OSC de la région des savanes pour tout ce qu'elles font pour le développement de la région et le bien-être de sa population. Il a salué la collaboration qui existe entre les OSC et les autorités locales. Il les a invitées à plus de détermination et dans l'engagement dans le processus de développement local durable. Mais il a déploré le fait que certaines OSC dans la mise en œuvre des actions de développement ne rendent pas compte aux autorités locales. Ce qui ne permet pas à ces autorités de suivre l'exécution et l'évolution de ces projets. Il a exhorté les OSC à travailler en synergie pour éviter d'avoir à traiter les mêmes thématiques. Il a invité les OSC et les autorités locales à travailler en synergie afin de favoriser la pérennisation des résultats des projets menés par les acteurs associatifs et sociaux.

Il est important que la société civile de la région des Savanes s'organise davantage pour ses activités et ses relations et qu'elle travaille en synergie particulièrement avec GEME-SA et la FODES !

Faustin BEDA et LAMBONI A. Thomas

Savanes Infos : Promouvoir et valoriser les relations entre les Autorités et les OSC pour le développement de la région !

ProDeGoL : ATELIER DE FORMULATION ET DE VALIDATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE DAPAONG

Un atelier de « Formulation et de validation des programmes projets de développement » de la Commune de Dapaong s'est tenu du 07 au 11 janvier à l'hôtel Dapaong. Il s'inscrit dans la logique de l'élaboration du Plan de Développement Communal, Génération Deuxième (PDC2) de la Commune de Dapaong.

Cet atelier a eu pour objectif de faire :

- Une proposition des programmes projets par rapport aux axes stratégiques ;
- Une proposition de mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation ;
- Une budgétisation des activités et la validation des travaux.

Les activités ont commencé par une communication sur les résultats des ateliers précédents en lien avec les activités à mener au cours des cinq jours que va durer l'atelier en cours :

- Synthèse des Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (FFOM) par secteur d'activité (Secteurs économique ; services sociaux de base ; secteur institutionnels et organisationnels de la mairie) ;
- Synthèse de l'atelier vision et orientations stratégiques ;
- Tableau des résultats de l'analyse croisée des priorités du diagnostic participatif et de la priorisation des cibles des Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'échelle de la Commune de Dapaong.

Durant les travaux de groupes, il a été question de :

- Définir des programmes;
- Définir des projets et les résultats attendus
- Proposer des activités.

Un aperçu sur des exemples d'élaboration du mécanisme de mise en œuvre et du système de suivi-évaluation du PDC a été présenté.

Au cours de la phase délicate de la budgétisation et de la vali-

ation des activités, les participants ont eu à proposer des montants pour chaque catégorie d'activité des différents projets. La validation des activités et des budgets s'est faite en présence des responsables de Comités de Développement des Quartiers, des Services déconcentrés de l'Etat et d'autres acteurs. Il a été recommandé au cours des débats divers de définir le rôle de chaque acteur du schéma de SE de la commune et de continuer à soutenir le Cabinet en cas de nécessité.

L'atelier a commencé avec le mot de bienvenue du Conseiller Technique National de la GIZ. Il a placé l'atelier dans son contexte et souhaité que les travaux se déroulent dans de bonnes conditions afin de permettre aux participants de jouer convenablement leur rôle au sein de la communauté communale pour le développement.

Autre aspect : Dans le souci de la consolidation de l'appui du Programme Décentralisation Gouvernance Locale (ProDeGoL) à la Commune de Dapaong, il a été organisé le vendredi 18 février une rencontre d'échange entre le Bureau du Citoyen et les Organisations de la Société Civile (OSC) à l'hôtel CAROLI de Dapaong. Il s'est agi d'informer les OSC du fonctionnement des rôles des attributions et de l'importance du Bureau du Citoyen de la Commune de Dapaong.

Le Bureau du Citoyen est une approche qui se fonde sur la participation citoyenne pour offrir des stratégies de suivi et contrôle direct des citoyens. Ainsi, le Bureau du Citoyen peut être considéré comme un centre d'écoute des citoyens où un interlocuteur, le Coordonnateur local joue un rôle de médiation entre les autorités et les citoyens en cas de conflit. Le Bureau du Citoyen permet enfin, à la municipalité de juger les services qu'elle rend à la population.

Le Bureau du Citoyen de la Commune de Dapaong est coordonné par Djalogue Tampo Moise qui est Expert en Communication au sein de l'Ong « Communication pour un Développement Durable » (CDD). Bénévole, il assure la permanence les mardis et vendredis de 08 heures à midi (12 heures).

Faustin Alagra BEDA et LAMBONI Arzouma Thomas

LES MINISTRES DE LA REGION DES SAVANES

1. **Général Damehane YARK** : Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile
2. **Prof Moustafa MIJIYAWA** : Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique
3. **Arouna Batien Silly KPABRE** : Ministre auprès du Président de la République
4. **Tairou BAGBIEGUE** : Ministre de l'Enseignement technique, de la Formation et de l'Insertion professionnelle
5. **Léa Tchabinandi KOLANI YENTCHARE** : Ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation
6. **Kanfitine Bouraima ISSA TCHEDE** : Ministre délégué auprès du ministre de l'eau de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise

(Voir page 7)

LE GOUVERNEMENT S'EST REUNI EN CONSEIL A KANTE

Le mercredi 27 février s'est tenu à Kantè (préfecture de la Kéran, région de la Kara) dans le Nord du Togo, le Conseil hebdomadaire des ministres. C'est la deuxième fois que le Gouvernement se délocalise pour tenir le Conseil des ministres. Le premier conseil délocalisé des ministres a eu lieu le 13 février dernier à Tabligbo dans la préfecture du Yoto (région Maritime).

Le Conseil de Kantè a pris, parmi tant d'autres, un décret

Les questions de l'exploitation foncière

... Le premier projet de décret étudié en 2ème lecture par le Conseil des ministres porte sur la protection du transfert de la propriété foncière des citoyens togolais à un étranger et des taux d'une durée ferme supérieure à neuf (9) ans.

... Le décret adopté par le Conseil des ministres, précise les modalités de mise en valeur des terres rurales agricoles autres que celles appartenant à l'Etat et aux collectivités territoriales.

En effet, la loi n° 2018-005 du 14 juin 2018 portant Code foncier et domanial en tant qu'outil essentiel de développement durable des espaces, concourt à la bonne mise en œuvre de la politique agricole nationale en prescrivant des normes, notamment, celles relatives à la mise en valeur et à la gestion des terres rurales. Elle répond, par ailleurs, aux objectifs de préservation de l'environnement, d'amélioration de la qualité du cadre de vie et de renforcement de l'attractivité économique.

Ainsi, le décret, précisant les modalités de mise en valeur des terres rurales agricoles autres que celles appartenant à l'Etat et aux collectivités territoriales, fixe les conditions dans lesquelles doivent être mises en valeur les terres rurales agricoles appartenant aux privés. Il contraint tout propriétaire d'un fonds de terre rural à le mettre en valeur sous peine de voir attribuer son exploitation à toute autre personne qui en fait la demande avec obligation d'engager la mise en valeur selon les conditions du bail.

L'adoption de ce décret favorisera assurément le développement de l'agriculture et permettra de lutter contre la spéculation foncière.

Le recensement des biens de l'Etat

Une communication présentée par le ministre de l'Economie et des Finances est relative au recensement des biens de

concernant les terres rurales agricoles. Le décret vient préciser les modalités de mise en valeur des terres rurales agricoles autres que celles appartenant à l'Etat et aux collectivités territoriales. Il a aussi été décidé de faire un recensement des biens de l'Etat. Quelques extraits du communiqué final du Conseil. Les intertitres sont de la Rédaction.

l'Etat. Suivant les directives de l'UEMOA (*Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine n.d.r*) relatives au plan comptable de l'Etat et à la comptabilité des matières, le Togo a adopté le décret n°2015-053/PR du 27 août 2015 portant Plan comptable de l'Etat et le décret n°2016-060/PR du 04 mai 2016 portant Règlement général sur la comptabilité des matières appartenant à l'Etat et aux autres organismes publics.

Pour la bonne mise en œuvre de ces textes, il s'avère indispensable de procéder au recensement des biens de l'Etat.

Le recensement, qui est une opération primordiale pour le passage à la comptabilité patrimoniale, permet entre autres, d'avoir une connaissance exhaustive de la situation patrimoniale de l'Etat, de suivre, de protéger et de sécuriser l'ensemble des biens de l'Etat tout en palliant les difficultés liées à la connaissance du domaine foncier public dans toute son exhaustivité, à travers la localisation et l'immatriculation des terrains bâtis et non bâtis recensés.

Il apparaît donc indispensable d'accorder une importance particulière à la gestion patrimoniale qui est devenue un enjeu majeur de l'efficacité budgétaire et de la sauvegarde des biens publics. Pour ce faire, le Ministère de l'Economie et des Finances a lancé le 29 novembre 2018, l'opérationnalisation du processus du recensement des biens de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national et à l'étranger, à travers le recensement des biens de l'Administration centrale et des Services déconcentrés dans une première phase ; le recensement des biens des Collectivités territoriales, des Etablissements publics et d'autres organismes publics se fera dans une deuxième phase.

Après la phase de recensement, suivra la phase de la valorisation des biens par des spécialistes en la matière en vue de permettre à la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique, de produire le premier bilan d'ouverture, à l'horizon 2020.

GEME-SA : Former des communicatrices pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer les revenus des femmes de la Région des Savanes !

A cet effet, et pour assurer, de manière efficace et continue la gestion et la maîtrise du patrimoine de l'Etat, un plan d'action nécessaire à la mise en œuvre de la réforme de la Comptabilité matière est établi et décliné en cinq points portant sur :

- Le renforcement du cadre juridique de la comptabilité matières ;
- La nomination des Comptables matières au niveau de chaque Ministère et Institution de la République ;
- L'identification, la conception ou l'acquisition d'un système d'information intégré de gestion des matières ;
- Le renforcement de capacité des gestionnaires des matières ;
- La sensibilisation des agents de l'Etat sur la gestion optimale des biens publics.

La question du Plan national de développement (PND)

Dans les Divers, le ministre de l'Economie et des Finances a informé le Conseil des ministres de la réunion de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre du Plan National de Développement (PND), le 04 mars 2019. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication mise en place pour accompagner le Gouvernement dans l'exécution du PND.

Il sera en outre organisé une série de formations à l'intention des directeurs centraux et régionaux, des représentants des partenaires bilatéraux et multilatéraux, techniques et financiers, des partenaires du secteur privé ainsi que des représentants des collectivités locales.

Il a été particulièrement décidé qu'une tournée sera effectuée dans les localités du Togo pour informer et sensibiliser les populations afin de leur faire connaître le PND et les amener à s'y impliquer.

La rencontre du 04 mars sera ouverte par le Président de la République en présence du Gouvernement, du Parlement, du Corps diplomatique, des Organisations internationales accréditées auprès du Togo, des Responsables des Institutions de la République et des opérateurs Economiques invités de par le monde. On a aussi déjà du Forum entre le Togo et l'Union européenne qui se tiendra au Togo les 13 et 14 juin prochain.

Le Conseil a précisé plusieurs aspects essentiels en matière de développement. On ose espérer que les Togolais et les Togo-laises s'y impliqueront afin d'introduire le Togo dans la logique de la politique de l'émergence d'ici à 2030.

LAMBONI Arzouma Thomas (Sources : Communiqué du Conseil des Ministres du 27 février à Kantè)

DEPUTES DE LA REGION DES SAVANES

A l'issue des élections législatives du 20 décembre 2018, 91 députés ont été élus dont 12 de la région des Savanes

N°	NOM	PRENOMS	AGE	PARTI	PROFESSION
CIRCONSCRIPTION ELECTORALE TONE / CINKASSE					
01	BAGBIEGUE	Taïrou	58	UNIR	Ingénieur Télécom
02	DJAFOK	Lactiéyi Nicolas	58	UNIR	Enseignant, Prof d'histoire-géo
03	TCHEDÉ ISSA	Bouraïma Kanfitine	54	UNIR	Ingénieur des Ponts et Chaussées
04	TIEM	Bolidja François	53	UNIR	Ingénieur Electronicien
CIRCONSCRIPTION ELECTORALE KPENDJAL / KPENDJAL-OUEST					
05	BONSA	Yempabe Urbain	42	UNIR	Enseignant, Prof de SVT,
06	SANDANI	Arzouma Félidja Jules	60	UNIR	Médecin
07	SANKOUMBINE	Kanfitine Pascal	48	UNIR	Assistant Médical
CIRCONSCRIPTION ELECTORALE TANDJOUARE					
08	NAYONE	Dindioque Denis	59	LIR	Enseignant à la retraite
09	BINOININ	Kpanimiè Benoît	46	LIR	Economiste, DR/S des Transports
CIRCONSCRIPTION ELECTORALE OTI / OTI-SUD					
10	BABA BAMOUNI	Somolou Stanislas	62	UNIR	Prof des Universités
11	DE POUKN	Mantode Noel	44	UNIR	Directeur de Société
12	NANFAME	Nana	55	UNIR	Ingénieur agronome

NOUVEAU GOUVERNEMENT TOGOLAIS



Docteur Edmond Selom Komi KLASSOU : Premier ministre, Chef du Gouvernement

1 - **Victoire S.TOMEGA-DOGBE** : Ministre du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse

2 - **Gilbert BAWARA** : Ministre de la Fonction publique, du Travail, de la Réforme administrative et de la Protection sociale

3 - **Cina LAWSON** : Ministre des Postes, de l'Economie numérique et des Innovations technologiques

4 - **Général Damehame YARK** : Ministre de la Sécurité et de la Protection civile

5 - **Prof Robert DUSSEY** : Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'Extérieur

6 - **Payadowa BOUKPESSI** : Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

7 - **Sani YAYA** : Ministre de l'Economie et des Finances

8 - **Puis AGBETOMEY** : Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

9 - **Dèdèriwè ABLY-BIDAMON** : Ministre des Mines et des Energies,

10 - **Prof Moustafa MIJIYAWA** : Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique

11 - **Arouna Batién SILLY KPABRE** : Ministre auprès du Président de la République

12 - **Kodjo ADEDZE** : Ministre du Commerce, des Transports, de l'Industrie, du Développement du Secteur privé et de la Promotion de la consommation locale

13 - **Tairou BABIEGUE** : Ministre de l'Enseignement technique, de la Formation et de l'Insertion professionnelle

14 - **Demba TIGNOKPA** : Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération

15 - **Léa Tchabinandi KOLANI YENTCHARE** : Ministre de l'Ac-

tion sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation

16 - **Antoine Lekpa GBEBENI** : Ministre de l'Eau, de l'Équipement rural et de l'Hydraulique villageoise

17 - **Christian TRIMUA** : Ministre des Droits de l'homme et Chargé des Relations avec les Institutions de la République

18 - **Mme Zouréatou TCHAKONDO-KASSA-TRAORE** : Ministre des Infrastructures

19 - **Prof Koffi AKPAGANA** : Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

20 - **David Olatokoun WONOU** : Ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Protection de la Nature

21 - **Kossivi EGBETOGNON** : Ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs



Gal Damehame YARK, le « Patron » de la Sécurité togolaise

22 - **Katari FOLI-BAZI** : Ministère de la Communication, des Sports et de l'Éducation à la Citoyenneté et au Civisme

23 - **Koko AYEVA** : Ministère de la Ville, l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Salubrité publique

24 - **Noel Koutera BATAKA** : Ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique

25 - **Kanfitine Bouraima ISSA TCHEDE** : Ministre délégué auprès du Ministre de l'Eau, de l'Équipement rural et de l'Hydraulique villageoise

26 - Le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants est rattaché à la Présidence de la République .

Éléments rassemblés par **LAMBONI Thomas**

LA NOUVELLE ASSEMBLEE NATIONALE DE LA IV^e REPUBLIQUE

Depuis le 20 décembre 2018 le Togo est entré dans la 6^e législature avec une nouvelle configuration fort suggestive du Parlement. On a enregistré pour la première fois une très forte participation des listes d'indépendants qui ont, du reste, fait de très bonnes performances. L'Assemblée nationale compte 91 députés.

Parti au pouvoir

- Union pour la République (UNIR) : 59 députés

Partis d'opposition

- Union des Forces du Changement (UFC) : 7 députés

- Nouvel Engagement du Togo (NET) : 3 députés

- Mouvement Populaire pour la Démocratie et le Développement (MPDD) : 2 députés

- Parti Démocratique Populaire (PDP) : 1 député

- Mouvement Républicain Centriste (MRC) : 1 député

Partis des Indépendants

Ce sont : BATIR : 2 ; CRAD : 3 ; LIR : 2 ; CONSTRUIRE : 2 ; IVOP : 2 ; DOUMENENYO : 2 ; ALLOLEDO-VO : 2 ; AVE EN MARCHÉ : 1 ; NOUVELLE VISION : 1 ; CONSCIENCE POPULAIRE : 1

Les Togolais et les Togolaises ont la lourde responsabilité d'aider les honorables à jouer convenablement leur rôle.

LAMBONI Arzouma Thomas



Mme TSEGAN Djigbodji Yawa Chantal Présidente de l'Assemblée Nationale

NOUVEAU BUREAU DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

N°	POSTE	NOM ET PRENOMS	PARTI
01	Président	Mme TSEGAN Djigbodji Yawa Chantal	UNIR
02	1 ^{er} Vice-président	BAGBIEGUE Tairou	UNIR
03	2 ^e Vice-président	Mme IBRAHIMA Mémounatou	UNIR
04	3 ^e Vice-président	JOHNSON Kouassi André	UFC
05	4 ^e Vice-président	Me ADJOUROUVI Yaovi Pâcome	INDEPENDANT
06	1 ^{er} Questeur	Mme BONFOH Abiratou	UNIR
07	2 ^e Questeur	MODIBO Essohanam	UNIR
08	3 ^e Questeur	AMEGANI Tsitsope Kodzo	NET
09	1 ^{er} Secrétaire parlementaire	KASSAGNE Donko	UNIR
10	2 ^e Secrétaire parlementaire	Mme WILSON- de SOUZA Doris Leontina Rita	UFC
11	3 ^e Secrétaire parlementaire	DE POUKN Mantode Noel	UNIR

LAThomas

AMELIORER LE COUVERT VEGETAL TOGOLAIS

La destruction de la forêt tropicale est à l'origine des émissions de gaz à effet de serre provenant des activités humaines. Cela représente une proportion plus élevée que celle provenant des voitures, des poids lourds, de la marine, des avions et des trains du monde entier.

Il fallait y trouver une solution qui permette à l'univers de vivre et de survivre face à la grande masse de gaz qui noient le monde entier. Ainsi une organisation a été créée pour y réfléchir. C'est en ce sens que « Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation » (REDD+) se présente comme une proposition de mécanisme d'atténuation des effets des changements climatiques.

L'objectif est de pouvoir réduire les émissions des gaz à effets de serre en aidant les pays en voie de développement à trouver des moyens et des solutions face à l'abattage et à la destruction des forêts. Cela se concrétise par des compensations attribuées à ces pays. On encourage également les pays à reboiser davantage et immensément mais aussi à voir les possibilités de réduction d'implantations des industries productrices des gaz à effets de serre ; ces gaz qui favorisent le réchauffement de l'atmosphère. L'organisation REDD+ est une façon appropriée de protéger les forêts et la biodiversité et de ralentir les changements climatiques.

La Banque mondiale par le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier soutient cette initiative dont bénéficient plusieurs pays de par le monde. Le Togo en est bénéficiaire depuis 2016. L'initiative est exécutée sur 4 ans. Le Togo s'est engagé à atteindre les 10% de couvert d'ici à 2022 (et de 30% à l'horizon 2050). C'est un grand défi qui engage les Togolaises et les Togolais à plus de détermination pour la conservation et la préservation de l'environnement.

C'est pour encourager cet engagement qu'une subvention de 3,8 millions de dollars ont été alloués au Togo. L'Etat togolais prend à sa charge 422.000 dollars et des partenaires comme la GIZ (Coopération allemande) apportent un soutien financier.

Une étude commanditée par la Coordination nationale REDD+ a été rendue publique à la fin de l'année 2018. Les résultats montrent que le taux de déforestation au Togo est passé de 5 à 0,42%. L'objectif global visé est de parvenir jusqu'à l'horizon 2022 à un tau de couvert végétal de plus de 10%.

Il est nécessaire de limiter les conquêtes de nouvelles terres agricoles, les coupes effectuées pour couvrir les besoins en bois de chauffe et pour la fabrication de charbon de bois qui sont à l'origine de la déforestation. Mais cela nécessite aussi de trouver de nouvelles voies pour remédier à la nouvelle situation qui va se poser avec acuité. Une politique d'encouragement est donc très importante l'on veut atteindre cet objectif et d'en bénéficier des effets.



Le karité

Le Gouvernement togolais et la Banque Mondiale se sont engagés à concevoir une stratégie nationale qui permette à la forêt de prospérer et donc de continuer à avoir un impact socio-économique et écologique sur la vie des habitants togolais.



Une pépinière de cacia

En ce sens l'organisation REDD+ constitue un mécanisme, une opportunité économique, une approche structurante et transversale des stratégies de développement durable du Togo. Il est important en outre d'avoir de bonnes stratégies de communication issues d'une politique solide de communication qui informent, sensibilisent et mobilisent le peuple autour de l'objectif. En ce sens les médias et les Organisations de la Société civile y ont un très grand rôle à jouer.

ARZOUMA Thomas

L'UCT A TENU SON ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A DAPAONG

L'Union des Communes du Togo (UCT) a tenu son Assemblée générale ordinaire le samedi 16 février à Dapaong.

Le programme des travaux comprenait : le bilan des activités menées en 2018 ; l'adoption du budget gestion 2019 ; le choix du thème de la Journée nationale des Communes et la construction du siège de l'Union.

Les délégués ont eu à apprécier les divers rapports de l'organisation : rapport moral, rapport financier et rapport d'activités du Bureau Exécutif de l'Union de 2016 à 2018. Ils ont eu également à examiner et valider le projet du « Plan opérationnel de 2019 » et son budget de fonctionnement. L'Union compte désormais 117 communes.

La Rédaction

PELERINAGE DIOCESAIN A DALUAG : LA PLACE DES PERSONNES AGEES DANS L'EGLISE ET DANS LA SOCIETE

Le samedi 2 février a eu lieu au Sanctuaire Notre-Dame-des-Sources de Daluag le 38^e Pèlerinage annuel du Diocèse de Dapaong. Cette « Marche diocésaine » a lieu tous les premiers samedis du mois de février de chaque année. Le thème de l'Année pastorale 2018-2019 du Diocèse de Dapaong est « La place des personnes âgées dans l'Eglise et dans la société ».

La messe de circonstance, concélébrée, a été présidée par Mgr Jacques Anyilunda (Evêque Emérite du Diocèse) en présence de Mgr Dominique Guigbile, actuel Evêque du Diocèse. Ce geste est un grand symbole pour concrétiser le thème de l'Année centrée sur les personnes âgées.

La spécificité du Pèlerinage de cette année a été la présentation du livre-hommage à Mgr Jacques Anyilunda. Le livre « *Une décennie d'évangélisation pour la transmission de l'éducation de la foi dans le diocèse de Dapaong, Années pastorales 2007-2017* » a été écrit sous la direction de Mgr Dominique Guigbile qui fait un résumé des 10 dernières années d'épiscopat de Mgr Anyilunda dans le Diocèse de Dapaong.

Le livre peut se procurer à la Librairie diocésaine Saint Charles Lwanga en ville et dans les paroisses à 20 000 FCFA. Les recettes serviront à soutenir le prélat à la retraite.

LAT

KPENDJAL : CELEBRATION DE «TINGBAN-PAA» EDITION 2018 A MANDOURI



Prestation du Groupe Djabontana

Le dimanche 3 février a eu lieu à Mandouri (préfecture de Kpendjal), la célébration de la « Fête traditionnelle des Moissons, Tingban-paab », Edition 2018. Cette fête tradition-

nelle a généralement lieu dans le mois de décembre. Mais cette année la célébration n'a pas pu avoir lieu en décembre à cause des élections législatives qui devraient avoir lieu le 20 décembre 2018.

C'était pour respecter cette coutume que la célébration a été remise au 3 février 2019. Cette fête du « Grand Tône » (qui comprend les préfectures de Cinkassé, de Kpendjal, de Kpendjal-ouest, de Tône et de Tandjouaré) a pour objectif essentiel de remercier les divinités pour les bonnes récoltes de l'année en cours.

La célébration qui a eu pour thème fort suggestif de « *Paix, Amour et Réconciliation* » a connu la participation de plusieurs personnalités dont des membres du Gouvernement, des Députés. Il y a eu également des délégations venues du Bénin et du Burkina Faso. La célébration a été présidée par Kossivi Egbetonyo, ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs.

La Rédaction